

## La pratique de la servitude de passage

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

### Public concerné :

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier

### Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- D'identifier les situations où existe un problème de droit de passage
- D'apporter les éléments de traitement des difficultés liées au droit de passage (solutions préventives et curatives)
- De gérer les situations imposant la mise en œuvre du devoir de conseil (préventions des risques de responsabilité du rédacteur d'acte (de constitution de servitude, de vente)

### Contenu :

- Les fondements du droit de passage et les critères de distinction entre la servitude légale de passage en cas d'enclave (art. 682) et la servitude conventionnelle de passage (art. 686).
- Le cas particulier de la servitude légale de passage constatée conventionnellement.
- Le caractère impératif et l'étendue du régime juridique de la servitude légale de passage.
- Les précautions rédactionnelles pour la servitude conventionnelle de passage face à l'interprétation stricte des juges (le cas spécifique du passage des canalisations en tréfonds)

### Prérequis :

Aucun, toutefois une bonne maîtrise des fondamentaux du droit des Biens et des connaissances des bases du droit des servitudes sont conseillées. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

### Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue

de la formation